



Bilan moral 2021

La Fédération régionale des arts de la rue des Hauts-de-France - Pôle Nord , a pour but :

- De fédérer le secteur des arts de la rue dans la défense de l'intérêt général;
- De faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre des intérêts communs à ses adhérent.e.s.;
- De prendre position dans des domaines se référant aux arts de la rue et de l'espace public et également au spectacle vivant, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et par les pratiques artistiques dans l'espace public.
- D'accompagner les actions qui favorisent une structuration et un développement équilibré et cohérent de la filière arts de la rue.
- D'accompagner les projets qui concourent à la structuration de la filière arts de la rue et arts dans l'espace public.

La Fédération Pôle Nord adhère à l'universalité des valeurs de liberté, de tolérance et des droits culturels. Elle adopte les principes de non-discrimination et d'égalité. Le Pôle Nord s'engage à la liberté d'expression et la liberté de circulation pour tout le monde, sans distinction sociale, économique et culturelle.

Rapport d'activité fédération régionale Pôle Nord - Arts de la rue Hauts-de-France

L'année 2021 fût difficile pour notre secteur. La crise sanitaire et ses différents protocoles ont ralenti les possibilités d'actions en arts de rue.

L'ensemble du secteur du spectacle vivant a vécu un début d'année teinté d'inquiétudes sur son avenir.

Pourtant...

Drôle de printemps 2021, qui a vu grandir de nouvelles forces dans la fédération, des forces salariées (bienvenue à Maëlle Prévôt), mais aussi bénévoles, avec une reprise des adhésions, et des projets plein le bureau, plein le CA, et même ailleurs.

Alors que les politiques publiques tentaient de faire face à une situation totalement nouvelle, alors que les théâtres étaient occupés, le Pôle Nord a défendu le droit à la rue, et la liberté dans l'espace public, par exemple avec les événements "À la rue !"

C'est au cours de ce printemps que la fédération a confirmé sa présence auprès de sa filière avec la création d'un poste à temps partiel de coordination.

Et finalement, en 2021, nous n'avons pas chômé.

À l'automne 2021, où il aura fallu se présenter masqué dans la rue, prouver sa situation virale, et même parfois appliquer à l'extérieur les règles autrefois réservées à l'intérieur, durant cette période où reporter à plus tard était la norme, le Pôle Nord a défendu l'espace public comme le lieu artistique de prédilection de ses adhérent.es, et au delà pour toute.s ses collègues saltimbanques.

À force d'enlever les bâtons de nos roues, nous avons appris à nous connaître un peu mieux.

Grâce au travail mené par les adhérent.es, sympathisant.es, et par Maëlle Prévôt, les Hauts-de-France existent désormais sur la cartographie de la Fédération Nationale des arts de la rue.

À cause du pass vaccinal, nous avons dû affiner les raisons pour lesquelles l'espace public nous était aussi viscéral et vital.

Et l'on a commencé à l'expliquer à tout le monde, dans les collectivités et ministères, et dans les réunions avec les autres filières. Le Pôle Nord est de plus en plus soutenu et écouté. Nous avons aussi tenté de relayer au mieux les dispositifs et les appels à projets à nos adhérent.es et sympathisant.es.

Et même si cela peut paraître prétentieux, nous gagnons à être connu. Les arts de la rue, avec nos pratiques protéiformes, multidisciplinaires, capables de s'adapter et de s'étendre quelque soit l'environnement, d'embarquer dans l'aventure un public, un espace, et même les deux à la fois ouvrent un champ des possibles énorme, qui ne demande qu'à être libéré.

C'est pourquoi nous souhaitons encore désentraver l'espace public de ses barrières et de ses contraintes, convaincre nos partenaires et nos collègues des autres filières de nos atouts, et agrandir la connaissance de notre territoire et de nos pairs. On a pas chômé mais il reste à faire. Par exemple, où sont nos collègues axonais ? Comment soutenir les grosses structures de notre territoires qui voient leurs budgets se réduire ? Et de quelle manière accorder au mieux nos actions avec les autres fédérations régionales ?

Les Adhésions

Il est possible d'adhérer à Pôle Nord en tant que structure, et/ou à titre individuel. Voici un récapitulatif des adhésions sur les trois dernières années:

	Adhésions structures	Adhésions individuelles
2021	19	5
2020	4	5
2019	2	6

Adhérents Structure :

Ardestop (Aulnoye-Aymeries - 59)
Bonjour Désordre (Saint Amand les eaux - 59)
Cie Cirqu'o vent (Montreuil sur Mer - 62)
Cie Picaresk (Amiens - 80)
Cie Rosa Bonheur (Emmerin - 59)
Cie Zique à tout bout de champs (Saint Omer - 62)
Cirque Jules Verne - Pôle Nationale Cirque et arts de la rue (Amiens - 80)
CNAREP - Le Boulon (Vieux condé - 59)
Culture Commune Scène Nationale (Loos-en-Gohelle - 59)
Detournement (Roubaix - 59)
Le Bord de l'eau (Margny Lès Compiègne - 60)
L'Arrêt Création (Fléchin - 62)
L'Asile Artistik (Noyon - 60)
La Baraque Liberté (Féron - 59)
La Gazinière (Lille - 59)
La Lune qui gronde (Lille - 59)
Le sceau du tremplin (Saint Omer - 62)
Les pétards mouillés (Amiens - 80)
Y'a comme un lézard (Breteuil - 60)

Adhérent.es individuel.les :

Aude Séguignes
Bérénice Riollet
Bertrand Devendeville
Camille Faucherre
Philippe Macret

Les Actions

À la rue !

Mobilisation du secteur lors de l'action « À la rue ! » à travers la région pendant 2 mois de mars à mai 2021.

Suite à l'occupation des lieux culturels, et aux dispositions entravant fortement la possibilité de jouer dans l'espace public, une mobilisation pour aller "À la rue !" s'est créée à l'initiative de militant.es des arts de la rue occupant le cirque Jules Verne, pôle Cirque et arts de la rue à Amiens. La Fédération Pôle Nord s'est chargée des déclarations en préfecture et de la mise en réseau. Un kit de communication sur le net a vu le jour, qui a permis d'unifier les interventions réalisées sur le territoire. L'accueil a été reçu très favorablement par la population, et a permis de tisser de nouveaux liens entre les actrice.eurs des arts de la rue et du spectacle vivant de manière générale.

Amiens Premier "À la rue" organisé : propositions artistiques empêchées volontairement pour laisser place à la prise de paroles par les acteurs du spectacle vivant. Belle mobilisation place Marie Sans chemise

Abbeville : Plusieurs "À la rue" mené principalement par des musicien.nes. Grosse manifestation le 1er mai.

Compiègne, le 20 Mars, place de l'Hôtel de ville.

Noyon : "À la rue sur la place du marché", chaque semaine de mi-mars à fin mai. La parole de la population a été mise en valeur, un clip est né. (disponible sur le site du Pôle Nord)

Château-Thierry : "À la rue" place de la mairie.

Lille : Sur la Grand'Place le 20 mars et le 3 avril initialement déclarée sur la grand'place puis décalé Place de la République.

Montataire : en lien avec le CIP - l'événement a été annulé car les taux épidémiques étaient très élevés début avril 2021.

Tergnier : "À la rue" organisé par des technicien.nes du spectacle vivant, sur plusieurs semaines, avec de beaux moments de prise de parole par la population. Beaucoup de monde par rapport à la population de la ville.

https://fb.me/e/xs11feds

À L'INITIATIVE DE PÔLE NORD L'ART EST PUBLIC

Sam. 20 mars 11h
place Gambetta
AMIENS
et aussi
Lille, Compiègne,
Abbeville, Laon et Noyon

SPECTATEURS.TRICES
ARTISTES
TECHNICIEN.NES
ACTEURS.TRICES
DE LA CULTURE **À LA RUE!**

La rue est cet espace public qui nous relie.
Elle appartient à tous, et rend possible nos expressions populaires.
Les couvre-feux et interdictions de rassemblements maltraitent notre espace de jeu.
Nous pensons que c'est toujours possible de jouer la rue.
Nous sommes suffisamment responsables pour la pratiquer sans risque sanitaire.
Pour que l'espace public soit de nouveau un espace commun et d'expression artistique.

RAMÈNE TA CHAISE !




- Viens avec ta chaise, pour manifester ta frustration de spectateur empêché, ton droit au "spectacle".
- Si t'as le temps, "pimpe"-la, décore-la... pour monter dessus et déclamer des textes, prendre la parole, faire de la musique... ou pas.
- Nous jouerons avec les codes de distances sanitaires, tout en les respectant.
- Tu peux imprimer le PDF « À la rue ! » et rajoute le sujet qui te convient (artiste, technicien-ne à la rue, etc..). <https://bit.ly/3qrwLXb>

LE PRINTEMPS...
EST INEXORABLE
20 et 21 mars 2021

Action en soutien avec :
COORDINATION DES
INTERMITTENTS ET PRÉCAIRES
CIP-PICARDE

Répertoire, cartographie, outils en ligne

- [LA CARTOGRAPHIE ET LE RECENSEMENT DU SECTEUR](#) avec la mise en ligne de la cartographie en automne 2021. Ce travail de recensement a débuté en 2020 et a été assez fastidieux, notamment dans la mise en commun des données à la Fédération Nationale. Cette cartographie a permis d'avoir une idée plus concrète des compagnies, structures et évènements régionaux arts de la rue existant sur notre territoire, favorisant une interconnaissance des acteurs, mais aussi de (re)découvrir la fédération et d'augmenter les adhésions. La cartographie est accessible sur le site de la Fédération Nationale.
- La mise en place d'outils collaboratifs pour établir des données rapidement mises à jour sur l'activité en Hauts-de-France ([Framagenda des évènements](#), listing et [date limites des dépôts de dossiers](#), bouclage des festivals, bob booking...)

	Cartographie du secteur
	Framagenda des événements
	Date limite des dépôts dossiers

Représentativité

Le Pôle Nord défend sa filière en étant un relais d'informations auprès des fédérations des arts de la rue en région et au niveau national. La fédération est aussi une voix dans le Collectif Régional d'Art et Culture.

Bilan travaux CRAC 2021 :

- groupes de travail : Analyse des chiffres de la Région, évaluation de la politique publique, territoire et droits culturels
- demande du CRAC d'ouverture du PEPS qui puisse permettre aux artistes intervenant de pouvoir également présenter leur création dans les établissements pour les PEPS "dans les murs"
- problématique du statut des Artistes-Autrice.eurs
- demande d'élargissement du PEPS dans les murs pour permettre aux artistes-intervant.e.s de présenter leur création au sein des établissements.
- "30 propositions du CRAC" présentées aux candidat.es aux régionales + rdv candidat.es (sauf RN) et rendez-vous presse
- identification de sujets prioritaires pour 2022

Lien entre les institutions et le secteur

En 2021, nous avons pu rencontrer les services culturels des départements de : L'Aisne, du Pas-de-Calais , de l'Oise, et de la Somme.

Nous avons des échanges réguliers avec la Région Hauts-de-France (présence sur les concertations culturelles fin 2021/début 2022),

Le Directeur Régional des Affaires culturelles de Hauts-de-France, nous a accordé un long entretien avec les responsables de ses services, en présence d'Emilie Freysz, de la région Hauts-de-France.

Nous sommes donc identifié.es auprès du DRAC mais aussi des technicien.nes culturelles des départements et de la région.

COMPTE DE RÉSULTATS 2021

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60- Achats	300	70- Vente de produit finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation	17500
Autres fournitures	300	Etat : DRAC	7500
61- Services extérieurs	444		
Locations	353	Région(s) Hauts-de-France	
Entretien et réparation		Culture	10000
Assurance	91		
Documentation		Département(s)	
62- Autres services extérieurs	1243		
Publicité, publication			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	144	Intercommunalité(s) : EPCI	
Déplacements, missions	1005	Commune(s)	
Service bancaires, autres	94		
63- Impôts et taxes	1822		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (détaillé) :	
Autres impôts et taxes	1822	Fonds européens	
64- charges de personnel	18869		
Rémunération des personnels	11925		
Cotisations sociales	6944	Autres établissement publics	
Autres charges de personnel		Aides privée	
65- Autres charges de gestion courante		75- Autres produits de gestion courante	5610
66- Charges financières		Dont cotisations, dont manuels ou legs	5610
67- Charges exceptionnelles		76- Produits financiers	
68- Dotations aux amortissements		77- Produits exceptionnels	
Charges indirectes			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	22678	Total des produits	23110
Contributions volontaires			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	2500	87- Contributions volontaires en nature	2500

Rapport d'activité fédération régionale Pôle Nord - Arts de la rue Hauts-de-France

Secours en nature		Bénévolat	2000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	500	Prestations en nature	
Personnel bénévole	2000	Dons en nature	500
Total	25178	Total	25610

J'étais au C.A. du Pôle Nord en 2021, et à l'AG de juin 21, je me suis présenté pour y être à nouveau. Comme la trésorière, Bérénice Riollet, ne souhaitait pas rempiler, j'ai pris la fonction. Je ne suis qu'un trésorier amateur. Mes compétences en la matière sont basiques. Ce qui est bien, c'est que les entrées/sorties d'argent de la Fédération Pôle Nord sont aussi plutôt basiques.

Au 31 décembre, le compte bancaire présentait un solde positif de **16 985,45€**.

L'exercice comptable 2021 est excédentaire de 432€. La Fédération Pôle Nord était plus riche de ce montant par rapport au 31 décembre 2020.

Évidemment, la grande nouveauté par rapport aux années précédentes est la création du premier poste de la Fédération Pôle Nord, celui de coordination.

L'embauche a eu lieu en mars 2021 et grâce au dossier monté par Caroline Panzera, nous avons pu obtenir l'aide de la Région à hauteur de 10 000€.

L'embauche s'est faite en CDD de 24h par semaine jusqu'en décembre 2021.

Le coût annuel du poste en 2021 est de 18 869€.

Nous avons reconduit le poste avec un nouveau CDD d'un an.

Sur une année pleine, je ne peux qu'estimer (on touche là, les limites de mes compétences) le montant du salaire. Il est de l'ordre de 21 000€.

Une aide de la DRAC obtenue à l'automne 2021 nous permet de faire la soudure avec le solde de la subvention régionale et jusqu'à l'obtention d'une nouvelle demande de subvention pour 2022 donc.

On le voit, le financement du poste est précaire. C'est une des questions majeures, dont nous avons à traiter au sein du CA et plus particulièrement du Bureau.

Hormis le salaire, les autres dépenses sont relativement faibles.

Principalement des frais de mission et de fonctionnement du poste.

À noter, la location d'un espace de travail (50€ d'adhésion et 33€ par mois), un abonnement à Bob booking (48€ par mois) et une ligne téléphonique dédiée (15€ par mois).

Sur ce dernier point, la situation nécessite une précision : SFR travaille mal. Il y a eu confusion entre la ligne personnelle de Maëlle Prévôt et celle du Pôle Nord. Nous avons payé 68€ pendant trois mois. Ça a entraîné un surcoût de 159€. Pour retomber sur nos pieds, et afin d'éviter les allers-retours de virements entre ce que Maëlle Prévôt devait au Pôle Nord et ce que le Pôle Nord devait à Maëlle Prévôt en remboursements de frais de mission, nous avons convenu d'un équilibrage de comptes à part. L'équilibre sera atteint à la fin du mois.

Rapport d'activité fédération régionale Pôle Nord - Arts de la rue Hauts-de-France

En 2021, les ressources du Pôle Nord sont principalement constituées de subvention public à hauteur de 17 500€ soit environ 76% des recettes et des adhésions pour 5 610€, soit 24% des recettes.

Quelques remarques concernant les adhésions.

Le Pôle Cirque Jules Verne, pôle national cirque et arts de la rue a payé en 2021 les adhésions 2019 et 2020. Ce qui gonfle de 2 000€ cette ligne d'écriture. Ce qui doit aussi faire relativiser le résultat excédentaire de 2021, calculé à 2 254€

Et, comme vous le savez peut-être, la FNAR et le Pôle Nord sont lié.es par leurs adhérent.es. En adhérant à l'une, on adhère à l'autre. Un jeu d'écriture est alors effectué pour que chacune des fédérations perçoivent 50% des adhésions. En 2021, le Pôle Nord est redevable de 1 822,5€ à la FNAR. Ce versement sera effectué en 2022.

En conclusion, quelques réflexions et perspectives.

Les ressources financières de la Fédération Pôle Nord sont limitées et précaires et dépendent beaucoup de la volonté de la puissance publique.

Si avoir un poste de coordination semble indispensable, le Pôle Nord n'a qu'une très faible trésorerie et par conséquent une faible possibilité de financer des frais de mission et donc des actions comme les Apérues.

Il me semble impératif de savoir au plus tard en juin 2022 quel avenir la Fédération Pôle Nord souhaite donner au poste de coordination pour demander les subventions adéquates à l'automne.

Pour 2023, nous pourrions solliciter l'aide des départements de la Région. Ce dernier point serait une première. Elle est donc soumise à une certaine incertitude et elle accroîtrait d'autant la part du financement public du Pôle Nord.

Objectifs 2022

Suite à l'arrivée d'une salariée en mars 2021, nous avons constaté une meilleure représentativité de l'ex-Picardie, une coordination autour des événements en lien avec le Covid 19, présence plus large au CRAC et une mobilisation de la nouvelle génération d'actrices.eurs des Arts de la rue et de l'espace public.

Pour 2022, nous prévoyons plusieurs gros projets :

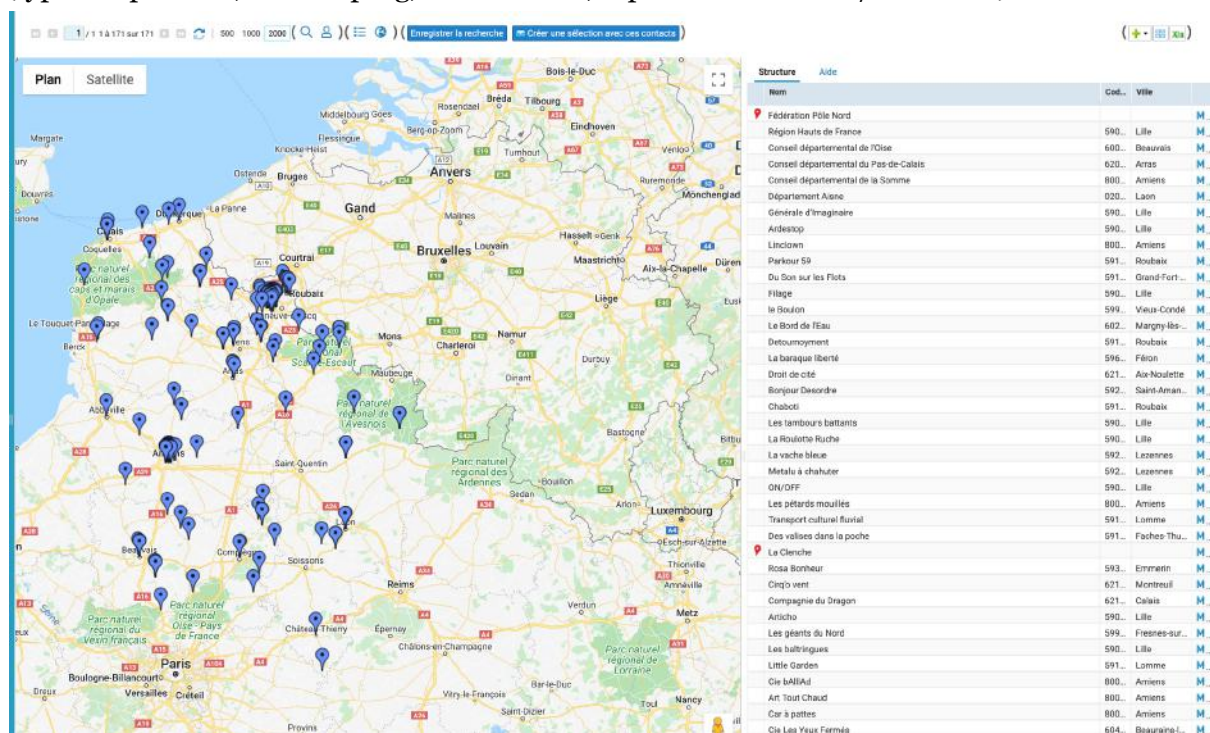
État des lieux des acteurs et partenaires en Hauts-de-France arts de la rue :

Répertoire

Rapport d'activité fédération régionale Pôle Nord - Arts de la rue Hauts-de-France

Mi-2022 : Liste qualitative des commissions d'experts et personnes influentes dans les arts de la rue sur le territoire.

Affiner et détailler le répertoire existant des acteurs des arts de la rue en Hauts-de-France (type de spectacle, date de prog, lien vers site, répartition Femmes/ Hommes)



Communication autour des arts de la rue

Document “ Les arts de la rue expliqués...”

Début 2022 : Élaboration d'un livret présentant les spécificités des arts de la rue et leurs avantages pour les élu.es locaux et décideurs, avec une version vidéo web dans le courant de l'année.

Mi 2022 : Diffusion du document

LES ARTS DE LA RUE EXPLIQUÉS...

À MA PRÉFECTURE, À MA MAIRIE, À MES VOISIN.E.S, À MA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES, À MES GRANDS-PARENTS, À MES ÉLU.E.S, À MES AMI.E.S,
MES POTES QUI FONT DU THÉÂTRE DE SALLE, À MON MINISTÈRE, À MON
ARCHITECTE-URBANISTE ET À TOUTES CELLES
ET CEUX QUI S'Y INTÉRESSENT.



Plan de communication web

Élaboration d'un outil de diffusion des informations relatives aux arts de la rue en Hauts-de-France :

- Newsletter mensuelle
- Mise en avant d'une Compagnie sur les réseaux toutes les deux semaines
- Relais des dispositifs d'aides par territoires via un mail ciblé.

Fin 2022 : Évaluation des retombées de cette communication + outils de communication permettant d'identifier la Fédération Pôle Nord.

Apérues :

Moments pédagogiques et festifs tendant à rapprocher les actrices.eurs des arts de la rue. Un temps de réflexion qui requiert une atmosphère studieuse puis ensuite un temps festif. L'objectif étant de trouver des espaces où les artistes et créatrices.eurs des arts de la rue sympathisent et échangent. Les partenaires sont plus que bienvenus, DRAC, Région, Départements, Communautés de communes mais aussi SACD, SACEM... peuvent venir en acceptant le côté informel des apérues, permettant d'approcher les acteurs naviguant à la marge des dispositifs publics.

S'affirmer comme interface :

- Devenir relais d'informations : appels à projets, rétroplanning de rendu de dossiers
- Être le porte-voix de nos adhérent.e.s
- Défendre la singularité de l'espace public, de ses écritures et de son mode de travail. Proposer l'expertise de nos adhérent.es pour les expériences hors les murs des autres filières.
- Rendre visible les travaux menés avec les partenaires institutionnels

Être ressource :

- Ressource pour les compagnies : relai d'appel à projets, d'aides à la création...
- Amorcer une réflexion sur des ateliers de critique solidaire : aider à améliorer les dossiers de productions pour les rendre plus accessibles aux différents partenaires.
- Ressource pour des organisatrice.eurs: faire réseau, conseils techniques et mise en relation.
- Ressources théoriques pour toute.s

Être force de proposition :

- Réclamer une équité de moyens par rapport à la salle.
- Proposer des idées de dispositifs, aider à leur mise en place.
- Donner des pistes pour libérer l'espace public des contraintes administratives et sécuritaires obsolètes.
- Proposition d'aménagement des dispositifs existants à la pratique spécifique de la rue (accompagnement Chalon dans la rue, Festival International d'Aurillac, région en scène...)

Relais avec le national

- Mettre en oeuvre les grands projets de la Fédération Nationale des arts de la rue (1% de l'espace public, commission Femmes/Hommes...etc)
- Accueillir une université buissonnière des arts de la rue et de l'espace public en 2023 ou 2024 : 3 jours de séminaire et d'ateliers, de niveau national et européen croisant artistes, organisatrice.eurs, institutions, universitaires.

Commission égalité Femmes / Homme

- Comptage sur l'égalité Femmes/Hommes dans la région Hauts-de-France
- Publication des résultats régionaux et nationaux du comptage en lien avec la Fédération Nationale des arts de la rue, Fédération des arts de la rue en Ile de France, Fédération des arts de la rue en Auvergne, Fédération des arts de la rue Aquitaine, Fédération des arts de la rue Normandie

Représentation de la Fédération au CRAC

- Poursuivre notre implication au sein du CRAC
- Continuité des travaux sur le statut des artistes-auteur.trice.s
- Proposition de mise en place de nouveaux dispositifs régionaux favorisant la circulation des œuvres et des artistes pour un plan de relance.
- Faire pression pour la mise en place de nouvelles CPO (promesse régionale de début de 1er mandat non-tenu (en octobre 2021 seulement 30 CPO ont été signés ne représentant que des renouvellements sur les 60 labels repérés....)

Budget Prévisionnel 2022

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60- Achats	170	70- Vente de produit fini, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation	22500
Autres fournitures	170	Etat : DRAC	7500
61- Services extérieurs	964		
Locations (188, SFR)	626	Région(s) Hauts-de-France	
Entretien et réparation	40	Culture	15000
Assurance	98		
Documentation	200	Département(s)	
62- Autres services extérieurs	2366		
Publicité, publication	690		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (Bob)	776	Intercommunalité(s) : EPCI	
Déplacements, missions	800	Commune(s)	
Service bancaires, autres	100		
63- Impôts et taxes	2000		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (détaillé) :	
Autres impôts et taxes	2000	Fonds européens	
64- charges de personnel	21000		
Rémunération des personnels	14000		
Cotisations sociales	7000	Autres établissement publics	
Autres charges de personnel		Aides privée	
65- Autres charges de gestion courante		75- Autres produits de gestion courante	4000
66- Charges financières		Dont cotisations, dont manuels ou legs	4000
67- Charges exceptionnelles		76- Produits financiers	
68- Dotations aux amortissements		77- Produits exceptionnels	
Charges indirectes			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	26500	Total des produits	26500
Contributions volontaires			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	3000	87- Contributions volontaires en nature	

Rapport d'activité fédération régionale Pôle Nord - Arts de la rue Hauts-de-France

Secours en nature		Bénévolat	2000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1000	Prestations en nature	
Personnel bénévole	2000	Dons en nature	1000
Total	29500	Total	29500

En recettes : nous demandons à nouveau l'aide de la Région qui participe ainsi à la structuration de la filière arts de rue en Hauts-de-France. Le dossier a été déposé.

Nous solliciterons l'aide au fonctionnement de la DRAC.

Les adhésions sont estimées à 2 000€ une fois le jeu d'équilibre effectué avec la FNAR.

En dépenses : on retrouve le poste de coordination principalement.